



Vacance de poste

Salarié à tâche intellectuelle (m/f)

La Commune de Schengen se propose d'engager un-e salarié-e à tâche intellectuelle dans le groupe de traitement d'indemnité A2, sous-groupe administratif, à tâche complète et à durée indéterminée pour les besoins de sa Bicherthéik.

Conditions d'admission et profil souhaité :

- être ressortissant de l'Union Européenne
- être titulaire d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un bachelor ou de son équivalent et disposant d'une expérience professionnelle en bibliothèque
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois)

Missions :

- Catalogage dans le système de gestion de bibliothèques ALMA ;
- Développement des collections :
 - Acquisition de nouveaux titres, et organisation interne de classification et catalogage des titres en question ;
- Accueil (inscriptions et prêts), capacités d'aider et de guider le public dans ses recherches ;
- Organisation et suivi des séances de lecture et animations pour adultes et enfants ;
- Gestion de la communication de la bibliothèque : site web, facebook, conception contenus, contrôle, mise à jour ;
- Encadrement et formation du personnel ;
- Exécuter différentes tâches administratives, de statistiques et de rappels (fournisseurs et intervenants) ;
- Assurer le suivi du réseau bibnet en collaboration avec la Bibliothèque nationale du Luxembourg concernant le logiciel ALMA (formations et réunions de groupes de travail IZ PUB) ;
- Participer aux réunions du CSB (Conseil supérieur des bibliothèques).

Les pièces indiquées ci-dessous sont à joindre à la lettre de motivation :

1. Lettre de motivation
2. CV avec une photo récente
3. Copie des diplômes d'études et certificat de formation
4. Copie de la carte d'identité ou du passeport
5. Copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale
6. Extrait récent du casier judiciaire (bulletin n° 3, < 3 mois)
7. Extrait récent de l'acte de naissance (< 3 mois)
8. Copie du permis de conduire

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Les candidatures écrites sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, 75, Wäistrooss, L-5440 Remerschen pour le 7 février 2025 au plus tard.

Remerschen, le 18 janvier 2025.
Le collège des bourgmestre et échevins,
Michel Gloden, Jean-Paul Muller, Tom Weber